



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Quatrième réunion du Sous-groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information de l'APIRG (IIM/SG4)

(Réunion virtuelle, 10-13 août 2021)

Point 4.3 de l'ordre du jour : *Mise à jour sur la mise en œuvre des projets régionaux Projets de Météorologie aéronautique (MET)*

**WP4.3C - Projet MET 3 : Mise en œuvre des dispositions de l'Annexe 3 relatives aux besoins en matière de météorologie spatiale dans la région AFIO }**

(Document présenté par l'Afrique du Sud)

**RÉSUMÉ**

Le présent document est un rapport d'étape sur la mise en œuvre du Projet 3 en matière de météorologie de l'IIM SG de l'APIRG. Il présente les différentes activités du projet depuis son lancement et les défis rencontrés, soumis à l'examen de la réunion. Il comprend également les documents de lancement du projet pour approbation par l'assemblée)

**Action attendue de la réunion au paragraphe 3 :**

**REFERENCES :**

- Conclusion A23/29 de l'APIRG
- Doc 9750, *Plan mondial de navigation aérienne*
- **Doc 10100, Manuel sur les informations météorologiques spatiale à l'appui de la navigation aérienne internationale**
- Lettre d'État de l'OACI référencée ES AN 8/15- 0032
- Rapport de la Troisième réunion de l'IIM/SG, Décision ???

Le présent document de travail est lié aux Objectifs stratégiques suivants de l'OACI : .....

**Objectifs stratégiques connexes de l'OACI :**

- A – Sécurité de l'aviation
- B - Capacité et efficacité de la navigation aérienne

**KPI et Modules B0 de l'ASBU associés** Tous ceux applicables à l'AIM et à MET

## 1. INTRODUCTION

1.1 Le Groupe régional de planification et de mise en œuvre (APIRG) de l'Afrique et de l'océan Indien (AFI), lors de sa vingt-troisième réunion (APIRG23), a convenu de la création d'un nouveau projet de météorologie spatiale dans le cadre de son Sous-groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information (IIMSG). Les principaux objectifs du Projet étaient de :

- a) Aider les États de l'AFI dans l'élaboration de plans d'action pour la mise en œuvre des besoins en matière de météorologie spatiale de l'Annexe 3 ;
- b) Aider les États AFI dans la mise en œuvre des exigences relatives à la fourniture de services d'informations météorologiques spatiales à l'appui de la navigation aérienne internationale, conformément à l'Annexe 3 ;
- c) Sensibiliser aux besoins d'informations sur la météorologie spatiale dans le secteur de l'aviation de la région AFI
- d) Se rapprocher des États pour assurer l'appui des gouvernements à la fourniture de météorologie spatiale pour la sécurité des opérations aériennes.

1.2 L'Afrique du Sud a été désignée Coordonnateur de l'équipe du projet (PTC) et, en outre, Centre régional de météorologie spatiale (*à travers l'Agence spatiale nationale sud-africaine*). Le Secrétariat a soumis la Lettre d'État référencée ES AN 8/15 -0032 en date du 4 février 2021 demandant que soient désignés les membres de l'Équipe du Projet MET 3. La liste des experts désignés par les États AFI se trouve en Appendice A du présent document.

1.3 Trois réunions virtuelles ont été organisées depuis le début du projet, en février 2021, pour en déterminer les objectifs et les tâches. La fréquence des réunions est indiquée dans les Termes de référence du Projet en Appendice B du présent document.

Les détails des travaux des réunions du Projet et les défis rencontrés sont présentés à la Section 2 du présent document.

## 2 DISCUSSIONS

La première réunion du Projet MET 3 s'est tenue le xx mars 2021 et les activités du Projet sont résumées ci-dessous :

### *Résultats des réunions et activités du Projet MET 3*

2.1 L'assemblée se souviendra que les Conclusions 23/29 et 23/30 de la réunion IIM SG/3 ont proposé la mise en place d'un Projet régional de météorologie spatiale et l'élaboration de plans d'action pour la mise en œuvre des besoins en matière de météorologie spatiale. Le projet apporterait une aide efficace aux États pour la mise en œuvre des exigences de l'Annexe 3 de l'OACI concernant la fourniture de services de météorologie spatiale. A cet égard, le Projet MET 3 a entrepris plusieurs activités dans le cadre de la mise en œuvre de ses tâches indiquées dans le tableau ci-dessous :

N°	TÂCHE	PERSONNE RESPONSABLE	DATE PRÉVUE	OBSERVATIONS/STATUT
1.	Élaboration des documents de lancement du Projet	Afrique du Sud (PTC)	Xxx déc 2020	Tâche terminée-l'Afrique du Sud a communiqué les documents de lancement du projet au Secrétariat le xxxx déc 2020
2.	Activités de l'Équipe du projet	PTC et membres de l'équipe	En cours	Le Projet a organisé trois réunions depuis le début.
3.	Documents de lancement du projet (Termes de référence et portée, objectifs et tâches du projet)	PTC et membres de l'équipe	29 mars 2021	Tâche terminée- Les documents élaborés par le PTC sud-africain ont été examinés par le Projet et soumis lors de la réunion IIMSG/4 pour approbation
4.	Questionnaires du projet	PTC et membres de l'équipe	21 mai 2020	Tâche terminée- le Projet a élaboré un questionnaire qui a été soumis au Secrétariat. (distribué aux États par Lettre d'État SL ESAN/815/15/ 0149 en date du xxx)
5.	Sensibilisation aux informations sur la météorologie spatiale	PTC et membres de l'équipe	Juillet 2021	Atelier organisé pour la région AFI (28-29 juillet 2021)

### *Questionnaire du Projet MET 3 de l'IIM SG*

2.2 L'équipe du Projet MET 3 a réussi à préparer un questionnaire à l'intention des États AFI en vue de l'élaboration de plans d'action pour la mise en œuvre des besoins en matière de météorologie spatiale. Par l'intermédiaire du Secrétariat, le Projet a réussi à distribuer ce questionnaire qui portait également sur l'état de préparation des États membres à mettre en œuvre les exigences en matière de météorologie spatiale et à évaluer la compréhension et la connaissance générales des exigences de l'Annexe 3 qui entreront en vigueur le 5 novembre 2022. En outre, le questionnaire évaluait l'état de préparation des États en ce qui concerne les systèmes technologiques connexes.

2.3 Seulement douze (12) des quarante-huit (48) États ont répondu à l'enquête. Sur la base de l'analyse de ces 12 États :

2.3.1 la majorité a connaissance de l'Amendement 78 à l'Annexe 3 et des dates y associées.

2.3.2 La moitié des États se sont engagés à soutenir la fourniture d'informations sur la météorologie spatiale et ont désigné des agences/organisations nationales pour aider à la mise en œuvre des exigences en matière de météorologie spatiale.

2.3.3 La moitié des États disposent de systèmes permettant de recevoir les avis de météorologie spatiale et de les diffuser en format IWXXM GML.

2.3.4 La plupart des États savent que l'Afrique du Sud, par l'intermédiaire de SANSa, est le Centre régional de météorologie spatiale désigné par l'OACI.

2.3.5 La plupart n'ont pas évalué les risques que la météorologie spatiale fait peser sur les infrastructures technologiques locales.

2.4 En ce qui concerne la connaissance des impacts de la météorologie spatiale sur les systèmes technologiques utilisés par l'industrie aéronautique, la majorité des États AFI sont conscients des impacts de la météorologie spatiale et, en cas de connaissances insuffisantes, les États sont disposés à recevoir une formation.

### *Séminaires/ateliers de formation à la météorologie spatiale*

2.5 Conformément à la Conclusion 23/30 de l'APIRG, le Secrétariat, avec l'appui du Centre régional de météorologie spatiale désigné (SANSa), a été chargé de prendre les mesures appropriées pour aider les États à satisfaire aux exigences de mise en œuvre de la météorologie spatiale. L'assemblée est invitée à rappeler également la Conclusion APIRG20/29 qui appelle à la tenue de formations/séminaires/ateliers sur la météorologie spatiale dans la région AFI afin d'accroître la connaissance et la compréhension des exigences de l'Annexe 3 de l'OACI en matière de météorologie spatiale.

2.5 La réunion est invitée à noter que le premier Atelier AFI sur le Guide des exigences de l'Annexe 3 de l'OACI en matière de météorologie spatiale s'est déroulé virtuellement les 28 et 29 juillet 2021.

### ***Livrables du Projet MET 3 de l'IIM SG***

2.6 Le projet de tâches et de livrables du projet est joint (Appendice B) pour examen par la réunion.

### ***Défis et conclusion***

2.7 Le Projet MET 3 de l'IIM SG a rencontré plusieurs difficultés dans la mise en œuvre de ses activités : Ces défis sont énumérés ci-dessous :

- a) Seulement 12 États, sur les 48 États d'ESAF et de WACAF, ont répondu et désigné un expert devant participer au Projet MET 3 ;
- b) Le taux de participation des experts désignés aux activités du Projet MET 3 n'a pas été satisfaisant ;
- c) Le faible taux de réponse au questionnaire du Projet par les États AFI contribue à retarder le travail du projet.

## **3 MESURES ATTENDUES DE LA RÉUNION**

3.1 La réunion est invitée à prendre note des informations contenues dans ce document et à formuler la conclusion/décision suivante :

**Projet de décision 4/xx : Adoption des termes de référence du projet MET 3 et des résultats attendus du projet pour 2021-2022**

**Que ;**

**APIRG IIM/SG/4 examine et adopte les termes de référence proposés pour le projet MET 3 et les résultats attendus du projet tels qu'ils figurent dans les annexes A et B**

----- FIN ---